

On s'abonne au bureau de la rédaction rue Souverain-Pont, n. 320; chez les dames MAHOUX et de SARTORIUS, maison joignante; et M. LATOUR, imprimeur-libraire, rue du Pont-d'Ile, continuera à recevoir, concurremment avec les autres bureaux, les avis et annonces.



On reçoit aussi des abonnemens chez M. BERTHOT, libraire, marché au bois, à Bruxelles, et chez tous les directeurs des postes du royaume. Le prix de l'abonnement est de 4 flor. 25 cts. P.B. par trimestre pour Liège, et de 5 flor. 19 cts. P.B. pour les autres villes du royaume.

MATHIEU

GAZETTE DE LIÈGE.

MEXIQUE.

Mexico, le 27 novembre. — A l'occasion de la reddition du fort de St-Jean d'Ulloa, le président des Etats-Unis vient d'adresser à ses compatriotes une proclamation dont voici quelques passages :

« Concitoyens, le pavillon de la république flotte sur le château de St-Jean d'Ulloa.... »

« Compatriotes, la providence présente devant nous un ordre de choses tout nouveau. Toutes les plaies sont fermées, toutes les craintes, toutes les inquiétudes sont évanouies. Les séditions ne troubleront plus le repos de la grande famille. Les passions sont éteintes; votre union se fonde sur les principes les plus généreux... »

« Le Mexique, qui d'un côté fait face à l'Europe et de l'autre à l'Asie, se présente avec son sol vierge pour les échanges et les relations mutuelles; le Mexique, sortant de la fange de l'esclavage avec toute la majesté des peuples libres anciens et modernes, développe un caractère sublime que la politique a soumis à ses calculs, et les cabinets à leurs résolutions. Le colosse espagnol, affaissé sous son propre poids, est tombé; de grands peuples sont sortis de ses débris. Le Mexique lève fièrement la tête; l'univers comprend cette conscience qu'il a de sa dignité: elle est, chers compatriotes, l'œuvre de vos mains. »

« Mes amis, en vous communiquant cette nouvelle d'une immense importance, j'explique suffisamment à la nation et les peines que j'ai prises et toutes mes opérations. Aujourd'hui que le résultat a été conforme à mes vœux, je me glorifie qu'enfin l'année 1825 ait amené cette affaire à une issue aussi heureuse. La nation peut maintenant cueillir des lauriers dans une plus vaste carrière. Si les cabinets de l'Europe se réconcilient avec les lumières favorites du siècle, et accommodent leur politique à des intérêts qui se sont si solennellement manifestés sur le continent, nous entreprendrons avec tout l'univers de franches relations de paix et d'amitié. La grande république ne sera pas moins estimée par la population de son territoire que par l'équité et la bienveillance de ses concitoyens. Mexicains! une ère de bonheur s'ouvre devant vous. »

« Gloire, chers compatriotes, au brave général qui a terminé quatre ans de travaux par la prise de la forteresse ennemie! Gloire aux braves qui ont conquis au prix de leur fatigue, de leur sang et de leurs héroïques souffrances, ce jour de bonheur national! La patrie reconnaissante saura les récompenser. »

GUADALOUPE VICTORIA.

— La gazette extraordinaire de Mexico, du 25 novembre, contient le texte de la capitulation, datée du 18 du même mois; en voici un extrait :

1. La garnison sortira avec les honneurs de la guerre, quatre pièces d'artillerie et ses équipages. — Accordé.

2. Les malades seront transportés à la Vera-Cruz pour y être soignés convenablement. — Accordé.

3. La garnison, chefs, officiers et soldats, sera transportée à la Havane, aux dépens du gouvernement américain. — Accordé.

4. On n'arborera que le pavillon espagnol jusqu'à l'évacuation de la place — Accordé, à condition que la place sera évacuée le 19, à huit heures du matin.

5. Les habitans du château conserveront leurs biens et privilèges s'ils veulent rester, et ils pourront, s'ils le veulent, émigrer avec tout ce qui leur appartient. — Accordé, en tant que ces privilèges seront conformes à la constitution.

6. Les assiégés livreront de bonne foi les munitions, armes et canons. Les archives du gouvernement seront conduites à la Havane. — Accordé.

7. Les petits bâtimens appartenant à des particuliers seront désarmés et rendus à leurs propriétaires. — Accordé.

8. Les propriétés de ceux qui ont émigré par suite de motifs politiques et d'adhésion au gouvernement espagnol, seront respectées, et chacun, soit par lui, soit par procuration, pourra en disposer. — Accordé, avec les mêmes restrictions que pour l'article 6.

9. Les prisonniers des deux partis seront mis en liberté. — Accordé.

10. Si d'ici à 90 jours se présentait le convoi chargé de relever la garnison, on l'avertira que la forteresse a changé de maître, on le laissera continuer librement sa route, et on lui donnera les secours nécessaires. — Accordé pour 70 jours.

Le château d'Ulloa a été livré aux Américains avec cinq canonniers, deux felouques, un paquebot et des bateaux, tous en bon

état, avec une nombreuse artillerie, et tous les ornemens et l'argenterie des églises.

On évalue à plus de dix millions les provisions restées aux Mexicains.

Le général Coppinger, gouverneur du fort, a été transporté avec ses officiers à la Havane, sur le brigantin mexicain le *Vittoria*, qui a mouillé dans ce port le 5 décembre.

FRANCE.

Paris, le 9 janvier. — On écrit de Marseille, le 3 janvier : M. le maréchal duc d'Albufera a succombé aujourd'hui, entre quatre et cinq heures du soir, au château de la baronne de St-Joseph, à la longue et douloureuse maladie dont il était atteint depuis deux ans.

— Le *Courrier du Bas-Rhin* donne, sous la rubrique de Saint-Petersbourg, les détails suivans :

« Le projet favori de l'impératrice Catherine de Russie était d'expulser les musulmans, et d'ériger, sur les ruines de leur domination, un nouvel empire grec ou oriental. Elle espérait gouverner elle-même cet empire, réuni au colosse du nord qu'elle possédait, et laisser un jour ce dernier au plus âgé, et l'autre au second de ses petits-fils. Les noms d'Alexandre et de Constantin qu'elle donna à ceux-ci, devaient éveiller en eux, dès la plus tendre jeunesse, de brillans souvenirs, et les préparer à leur importante distinction. Par ce motif, elle fit baptiser le second de ses petits-fils selon le rite de l'église grecque d'Orient, qui dévie un peu de celui de Russie; des nourrices grecques des contrées de l'Archipel furent demandées. Par des circonstances particulières, le grand-duc n'a pu être nourri de lait grec; mais des paroles grecques ont retenti des premières à ses oreilles. On l'appela l'Étoile d'Orient, et depuis son enfance, des Grecs étaient admis à lui porter les hommages de son futur empire. La réalisation de ce grand projet devait immortaliser l'impératrice Catherine, et éclipser ce que l'histoire de tous les tems offre de grand et de brillant. Catherine a-t-elle conçu d'elle-même cette idée, ou bien lui a-t-elle été suggérée par d'autres? On l'ignore. »

— Un de nos journaux rapporte l'anecdote suivante sur l'empereur Alexandre :

« Le jour même du mois de novembre, où une promenade sur mer lui avait causé du refroidissement, principe de sa maladie, il voulut aller visiter une petite peuplade qu'une tradition historique ou fabuleuse fait descendre des anciens Spartiates; les éléments étaient affreux; l'empereur, placé dans une petite voiture, était conduit par un postillon ou cocher qui, depuis sept à huit ans, l'accompagnait toujours et remplaçait habituellement le postillon de poste, surtout dans les mauvais chemins. La voiture versa d'une manière terrible; l'empereur aurait dû être grièvement blessé; il ne le fut pas; mais il se précipita pour relever seul son fidèle conducteur, qui resta mort dans ses bras. Ceux qui suivaient à cheval ou en voiture accoururent :

« Messieurs, dit Alexandre aux premiers qui le joignirent, cet homme me précède toujours. »

« Le quinzième jour après cet événement Alexandre expira. »

L'affaire relative à l'établissement de la garde nationale, sur laquelle la cour de cassation doit prononcer (voy. n. d'hier) a donné lieu à une brochure où sous le titre de *Reflexions d'un Garde national non habillé*, se trouvent des considérations très-judicieuses sur la situation actuelle de la garde nationale. Cette brochure se termine par les réflexions suivantes :

« On accuse les non-habillés de provoquer par leur résistance, autant qu'il est en eux, la dissolution de la garde nationale. »

« Si elle doit rester telle qu'elle est aujourd'hui, autant vaut qu'elle périsse, puisqu'elle n'est plus bonne à rien, qu'à favoriser les vues de quelques courtisans. Mais le reproche qu'on nous adresse, nous le renvoyons à qui de droit. »

« Ceux qui tuent la garde nationale, ce sont les hommes qui, au lieu d'encourager les citoyens à persévérer dans un service pénible et gratuit, veulent les conduire par la menace et la prison; »

« Qui, oubliant leur dignité de citoyen et le caractère purement municipal de cette garde, veulent la soumettre au pouvoir militaire et aux doctrines de l'obéissance passive; »

« Qui, oubliant que la garde nationale sédentaire n'est soumise qu'à la loi, et que la toute-puissance de Napoléon, renforcée par l'autorité de trois sénatus-consultes, n'a pu vaincre »

l'impassibilité d'une nation blessée au cœur, qui ne pouvait souffrir le despotisme militaire, veulent la régir comme lui par des ordres du jour.

» Qu'on ramène la garde nationale au principe de son institution; qu'elle soit réglée par des lois fixes et non par des réglemens qui varient au gré des chefs ou des divers pouvoirs.

» Que cette charge publique soit supportée par tous, sans exception de rang ni de fortune.

» Que les sacrifices soient proportionnés aux positions sociales;

» Que l'on écarte tout point de contact entre elle et l'armée, sous le rapport de la discipline;

» Surtout qu'on lui rende le choix de ses officiers immédiats; car pour MM. les officiers supérieurs ou généraux, c'est une superfétation tout-à-fait oiseuse; qu'elle n'ait pas d'autres chefs que les maires de Paris.

Bourse du 9. Cinq p. 010 98 fr. 85 c. — Trois p. 010 68 fr. 50 c.

PAYS-BAS.

LIÈGE, LE 12 JANVIER.

Le prince d'Orange est définitivement parti de La Haye, le 8, à dix heures du soir, pour St.-Petersbourg.

— On a reçu la lettre suivante de Batavia, en date du 15 septembre :

» Les Javanais sont dans un état d'insurrection générale, surtout dans les districts du sud et dans ceux de l'intérieur, où plusieurs milliers de naturels armés sont rassemblés. Ils n'éprouvaient aucune résistance de la part du gouvernement hollandais. Le nombre des insurgés s'augmente tous les jours, et leur attitude devient de plus en plus menaçante.

Une expédition a été envoyée contre eux, de Samarang; elle a été repoussée avec perte, et quelques Anglais habitans de cette ville ont été tués.

Une terreur panique existe à Batavia, Samarang et Sourabaya. Tous les Européens ont été obligés de prendre les armes. On n'a plus de communication avec l'intérieur.

On croit généralement, qu'à moins qu'il n'arrive des troupes de l'Europe, la population européenne sera jetée dans le mer.

A Padang, les Malais se sont révoltés, et la troupe n'a pu les comprimer.

Ces nouvelles, extraites des papiers anglais, nous paraissent, dit le *Journal de la Belgique*, une répétition de rapports exagérés, et que nos feuilles des provinces septentrionales ont démentis. On lit dans la même feuille, que des nouvelles d'une nature fort étrange se sont répandues avant-hier à Bruxelles, d'après des rapports venus de la Hollande, au sujet d'événemens survenus à Java; mais les journaux des provinces septentrionales n'en disent rien. Il se pourrait que ces bruits ne fassent qu'une suite des nouvelles portées par les papiers anglais, qui depuis quelque tems semblent avoir pris à tâche de répandre des nouvelles alarmantes sur nos possessions dans les Indes.

Le *Journal de Francfort*, confirme la nouvelle que nous avons donnée hier, de la révolte de la garde impériale russe: voici les détails que donne ce journal.

Petersbourg 27 [Xbre]: La joie avec laquelle notre capitale avait vu l'Empereur Nicolas accepter la couronne, a été troublée hier pendant quelques heures par un triste événement.

Tous les régimens de la garde devoient dès le matin prêter serment de fidélité au nouvel empereur. A 11 heures et demie, le chef de la garde et celui de l'état-major général se rendirent au palais, pour annoncer que le serment avait été prêté par les gardes à cheval; les chevaliers-gardes, le régimens de la garde Preobrasenski, Semenovskiy, les grenadiers de Pawlowsk, les chasseurs de la garde, les chasseurs de Finlande et les sapeurs.

A midi, on fut informé que plusieurs officiers de l'artillerie à cheval s'étaient montrés rebelles. Le reste du corps de l'artillerie avait prêté serment d'une manière unanime. Vers une heure, on apprit qu'un détachement d'environ 400 hommes du régiment de Moscou avait quitté les casernes, enseignes déployées, et s'était porté vers la place du sénat, en proclamant empereur le grand-duc Constantin. Le peuple commençait aussi à se rassembler sur cette place et devant le palais. L'empereur descendit seul, sans aucune suite, se rendit au milieu des groupes rassemblés, et fut reçu avec les plus vives démonstrations de respect. Les deux compagnies du régiment de Moscou continuèrent à se montrer rebelles.

Elles avaient formé un bataillon carré devant le palais, et étaient commandés par 7 à 8 officiers subalternes, auxquels s'étaient joints encore quelques individus en habit bourgeois. La présence d'une force militaire fidèle et déterminée devenait indispensablement nécessaire.

L'empereur fit marcher un bataillon du régiment Preobrasenski, se mit à la tête, et s'avança contre les rebelles, toutefois avec la résolution inébranlable de n'employer la force, qu'autant que toutes les voies de la douceur auraient été inutiles. Alors le comte Miloradovitch, gouverneur militaire de Petersbourg, s'approcha des révoltés. Il espérait que sa voix les ferait rentrer dans le devoir, lorsqu'un coup de pistolet tiré par un homme en frac, le fit tomber. Ce général est mort depuis sa blessure. Un tel attentat changea les dispositions de l'empereur. Il continua de faire porter aux rebelles des paroles de paix, sans leur cacher que leur soumission n'arracherait pas à une punition exemplaire les auteurs de la révolte.

Dans ces entrefaites, le bataillon des sapeurs avait, par l'ordre de l'empereur, renforcé les chasseurs de Finlande, et la garde à cheval, le régiment des grenadiers de Pawlowsk, les chevaliers-gardes, et la première brigade d'artillerie s'étaient peu à peu rassemblés auprès de S. M. et la conjurèrent de permettre qu'elles missent fin sur le champ à cette révolte.

Le grand-duc Michel, qui venait d'arriver à Petersbourg, ayant appris que c'était un des régimens de sa division, celui de Moscou, qui s'était rendu coupable de rébellion, avait volé seul à la caserne, et sans employer la force il avait fait prêter serment de fidélité à l'empereur Nicolas par les 6 compagnies de ce régiment, qui bien qu'elles se fussent refusées d'abord à la prestation du serment, n'avaient pas voulu suivre l'exemple de celles qui étaient rassemblées sur la place du sénat. Bien plus, il conduisit lui-même ces 6 compagnies devant son auguste frère. Celles-ci, ainsi que les autres troupes, étaient déterminées à mettre fin à ce désordre momentané et impatients de le faire. Ce n'est qu'à l'entrée de la nuit que, toutes les sommations ayant été sans succès, et même la voix du métropolitain de Petersbourg s'yant été

méconnue, l'empereur résolut enfin d'employer la force. Il fit avancer de l'artillerie, on tira quelques coups de canon sur les rebelles, et en un instant la place fut balayée.

La cavalerie tomba sur le faible reste des mutins qui étaient déjà en partie en fuite, et les poursuivit dans toutes les directions. Des patrouilles parcoururent les rues. A 6 heures du soir, on ne voyait plus ensemble deux hommes de tout ce rassemblement. Les rebelles jettèrent leurs armes ou se rendirent à merci.

Vers dix heures du soir, les patrouilles avaient arrêté isolément plus de 300 de ces malheureux, et même les plus coupables l'avaient été par les officiers. Provisoirement, ils ont été conduits à la forteresse de Petersbourg.

L'empereur était rentré au palais à 6 heures. Le *Te Deum* pour son avènement au trône fut chanté en sa présence; toute la cour, toutes les autorités militaires et civiles y assistèrent, et le calme se rétablit dans la capitale.

Les séditieux n'ont d'ailleurs trouvé de partisans que parmi un petit nombre de soldats ivres, et dans la plus basse classe du peuple. Déjà un grand nombre d'entre eux sont rentrés dans leurs casernes, et montrent un vif et sincère repentir de leur crime.

S. M. a fait grâce au bataillon de Werningerode.

Nous avons annoncé hier que c'est à la salle de spectacle qu'aura lieu Vendredi 20 Janvier le concert [au bénéfice des grecs et des indigens. Par suite de ce changement, la souscription pourra s'étendre encore, et tous les souscripteurs seront sûrs d'être placés.

Pour les premières et secondes loges, loges grillées, baignoires, galerie et parquet, le billet d'homme est de 1 fl. 89, celui de dame de 1 fl. 41, le prix du parterre et l'amphithéâtre est indistinctement de 1 fl. 41.

Il ne sera pas reçu de souscriptions pour le parterre ni pour l'amphithéâtre.

La liste générale des signataires sera fermée mardi matin.

Les souscripteurs qui désirent des loges sont priés de se réunir à 4, 6 ou 9, selon la loge qu'ils veulent; ils voudront bien, avant mardi 17, faire connaître leurs intentions par écrit, en indiquant les noms des personnes qui se sont associées entre elles pour la même loge.

Mardi, à trois heures, à la salle de la Société d'Emulation, les loges seront distribuées au sort entre les souscripteurs qui en auront fait la demande et en présence de ceux d'entre eux qui voudront y assister.

Outre les listes de souscription ouvertes chez les commissaires, on en a déposé une chez le concierge de la Société d'Emulation où l'on peut adresser aussi les demandes de loges.

On peut également souscrire au bureau de notre journal.

A Messieurs Les rédacteurs du Journal MATHIEU LAENSBERG.

Liège, le 11 janvier 1826.

Permettez-moi, Messieurs, de réclamer une petite place dans votre journal et de suppléer au silence que vous avez gardé sur le concert de samedi dernier donné par un de nos plus habiles artistes. J'étais fort bien que la mort inopinée du plus puissant monarque du Nord, ce sceptre et cette couronne que se renvoient mutuellement les deux frères, la lutte glorieuse et désespérée que soutiennent les Grecs contre leurs féroces ennemis, peuvent absorber toute l'attention des journalistes, et occuper la majeure partie de leurs longues colonnes. Cependant fallait-il tant d'espace et de temps pour nous dire que le concert de M. Henchenne par le choix des morceaux, et par leur exécution avait pleinement satisfait les nombreux amateurs qui s'y étaient rendus, qu'on avait surtout remarqué le concerto de flûte et l'air varié, exécuté et composé par le bénéficiaire, et que cette soirée musicale avait été une des plus agréables et des plus brillantes qui nous sont réservées dans cette saison toute de concerts, de bals et de spectacles.

Espérant, Messieurs, que vous ne me refuserez pas l'insertion de cette courte lettre, j'ai l'honneur d'être, etc.

Monsieur,

J'avais lu dans votre journal divers articles relatifs à l'institution d'un cours gratuit de géométrie pratique ouvert rue Féronstrée, maison de M. Deger, par un jeune homme de notre ville qui a suivi les leçons de M. Dupin. Curieux de connaître par moi-même l'établissement que vous recommandiez à l'attention publique, je me rendis à l'une des dernières séances. Environ trente personnes de divers états y assistaient et écoutaient on ne peut plus attentivement une leçon donnée d'une manière à satisfaire tout l'auditoire et à faire concevoir une très-bonne opinion du professeur. Je vis avec peine que le local aurait difficilement contenu quatre élèves de plus, qu'il était mal éclairé, et qu'en général le matériel était incomplet. J'en conclus que ce cours, destiné à prendre une extension plus grande et à exercer de jour en jour une influence plus utile, n'avait pas encore éveillé la sollicitude de l'autorité administrative.

Nul doute que l'administration d'une ville dont l'existence est tout industrielle, ne sente la nécessité de donner bientôt à cet établissement les encouragemens nécessaires pour en assurer la durée et en généraliser les conséquences. La ville de Gand vient de donner récemment un exemple digne d'être suivi en votant une somme considérable pour fonder, à l'instar de plusieurs villes de France, une école des arts et métiers.

En nommant une commission pour visiter l'école, l'administration pourrait s'assurer de l'utilité de ses résultats et aviser aux moyens de l'établir sur une base plus étendue. Rien, par exemple, ne paraît plus facile et plus convenable que de réunir cette école à celle de dessin dont elle ferait le complément.

Toutefois, Monsieur, ne serait-il pas digne des habitans de Liège de ne pas attendre l'intervention de l'autorité municipale pour secourir dans ses efforts un homme désintéressé qui consacre une partie de son tems à la tâche généreuse et pénible d'instruire gratuitement la classe ouvrière. Au moyen d'une souscription, ou parviendrait bientôt à réunir une petite somme et

pable de couvrir les premiers frais d'un local plus grand, de l'éclairage, du chauffage, du mobilier nécessaire et de quelques livres de géométrie pour les ouvriers qui suivent les cours et n'ont pas les moyens d'en acheter. Je ne pense pas qu'il y ait de générosité mieux placée que celle qui s'adresse à cette classe si utile et cependant abandonnée à ses propres ressources. Ne jugeriez-vous pas convenable, Monsieur, de vous charger de la souscription ? Plus tard, s'il en était besoin, on pourrait former une commission chargée de rendre compte des recettes et de leur emploi, et peut-être verrions-nous s'élever ainsi un établissement semblable à celui dont des pays voisins se glorifient avec raison.

Pour moi, Monsieur, je me ferai un devoir de souscrire un des premiers, afin de contribuer ainsi à répandre l'instruction populaire, que je regarde comme la base de la fortune et de la gloire nationales, et qui sera toujours la garantie la plus sûre de la morale publique.

Agréé, etc.

Donnée

Le citoyen honorable qui nous écrit cette lettre, dépose en même tems à notre bureau une somme de cinquante francs, et se propose de faire un don annuel à l'utile établissement dont il parle. Nous recevons avec plaisir les souscriptions qu'on voudra bien nous adresser dans le même bat. Les hommes qui s'intéressent aux progrès de l'instruction populaire peuvent juger par eux-mêmes de l'utilité de ce cours; il est ouvert au public. Nous espérons qu'il suffira de peu de jours pour que la souscription s'élève à ce qui est nécessaire aux premiers frais du matériel de l'établissement; nous savons que le jeune professeur ne recevrait aucune gratification personnelle. Il est impossible qu'un tel désintéressement ne soit apprécié; il serait triste qu'une institution de cette nature ne pût s'accroître faute d'encouragement, et qu'une conduite aussi généreuse, faute d'être comprise, n'obtint les plus utiles résultats.

L'Angleterre en est plus loin que nous: chez elle l'instruction des artisans est fondée, l'enthousiasme du peuple a pris feu; on y a vu de simples ouvriers se plaindre à l'étude des sciences, d'autres enseigner la mécanique et la géométrie à leurs compagnons; on a entendu des orateurs sortis de leurs rangs parler dans des assemblées du peuple, un langage plein de sagesse et de modération. On pense aujourd'hui à répandre la science dans les classes moyennes, et l'on va faire pour les jeunes gens du commerce, ce qu'on a fait pour les ouvriers. Des institutions littéraires à leur usage s'ouvriront dans toutes les villes commerçantes et même manufacturières; là ils iront employer leurs loisirs à de sérieuses et à d'agréables études. Londres cette fois paraît avoir donné l'exemple. Le récit de la fondation récente d'une de ces institutions va montrer comment on procède en pareille occasion et comment dans ce pays d'utiles projets sont accueillis et développés par des associations éclairées.

Un certain nombre de jeunes gens, occupés pour la plupart de commerce dans la partie ouest de Londres, sentaient depuis quelque tems le besoin de perfectionner leurs connaissances et d'occuper agréablement leurs soirées. Excités par l'exemple des jeunes gens qui habitent l'est de la ville, ils résolurent de provoquer l'établissement d'une institution littéraire. Ayant trouvé sur le champ des encouragemens et des secours chez M. Henry Drummond, et d'autres banquiers ou personnes riches, ils annoncèrent par des circulaires et par les journaux l'intention d'appeler le public à délibérer sur leur projet. En conséquence, une réunion publique a eu lieu dans une taverne de Londres. L'assemblée était nombreuse et très bien composée. Sur la proposition d'un membre du comité, M. Henry Drummond fut à l'unanimité appelé au fauteuil. Les autres membres du bureau étaient MM. J. Paul, banquier; Wright, banquier; Hobbouse, écuyer; Thomas Campbell; H. Brougham, écuyer; P. Moore, écuyer; J. Paul, docteur Birbeck; docteur Golding; docteur Granville; Basil Montague, écuyer; docteur Mitchell; Georges Grote junior, écuyer; le conseiller Heath; le colonel Torrens; le docteur Makleau, et un grand nombre d'autres personnes distinguées.

Le président M. Henry Drummond prend la parole. « L'institution qu'on se propose de fonder, dit-il, est particulièrement destinée aux jeunes gens de la classe commerçante. Occupés pendant le jour, ils peuvent employer leur soirée à des études aussi agréables qu'utiles. Qui ne sent combien la connaissance des langues étrangères peut leur être profitable, combien de charmes ils peuvent trouver dans des habitudes littéraires, combien de préjugés la science peut effacer doucement de leurs esprits? Un certain nombre de personnes ont provoqué la fondation d'un établissement où se trouverait une bibliothèque, et où l'on ferait des cours, le soir, sur différentes parties des sciences et des littératures. Un comité s'est formé; les banquiers de l'ouest et les membres du parlement qui habitent dans les environs de Westminster ont été invités à soutenir l'association; plusieurs membres du gouvernement ont approuvé ce projet et se sont mis au nombre des fondateurs. Du reste, il est nécessaire, dans l'intérêt même de l'établissement, que ceux qui doivent en retirer les avantages en fassent les fonds et en aient la libre disposition. C'est un principe dont l'expérience a trop bien confirmé l'utilité pour qu'on songe à l'abandonner. Mais le projet ne manquera pas d'appui si l'assemblée juge convenable de le réaliser, et 300 volumes vont être offerts sur-le-champ pour la bibliothèque. » Après avoir ainsi exposé l'objet de la réunion, le président appelle à la tribune ceux qui auraient quelque proposition à faire, et s'assied au milieu des applaudissemens.

M. Thomas Campbell (le célèbre poète) prend la parole pour faire ressortir les avantages d'un pareil projet. « Ou je me trompe fort, dit-il, ou rien ne montre mieux tout le bien qu'on peut attendre de notre génération. C'est une preuve nouvelle que le désir de s'instruire a jeté de fortes et profondes racines dans le

champ de l'opinion publique. C'est la promesse prioritaire d'une moisson qui doit enfin couvrir le domaine tout entier de la société. » (Applaudissemens.)

« Concitoyens, l'établissement d'institutions destinées à répandre l'instruction est un des traits particuliers de la physiologie de notre époque. Eh bien! regardons en face cette nouveauté et voyons si c'est un ange bienfaisant ou un démon destructeur (*). Non, personne ne peut nier que ce soit un esprit bienfaisant. Il fut un tems où le laborieux citoyen de Londres n'avait presque d'autre délassement que la taverne, les cartes ou le théâtre. A Dieu ne plaise que je blâme une innocente dissipation! mais combien ils sont plus convenables à un homme, plus inséparablement unis à la tempérance, et plus dignes du fier et solide caractère de l'Anglais, les plaisirs intellectuels que vous vous proposez de rendre populaires. Vous ne voulez ni augmenter les jouissances de la sottise ou de la frivolité, ni, suivant l'expression des êtres faibles et corrompus, tuer le tems, mais en jouir comme d'une chose chère et précieuse, et trouver dans la culture de votre esprit le doux oubli des soins de la journée. Vous vous réunissez pour un plaisir digne de l'homme. (Grands applaudissemens.)

L'orateur après avoir combattu les ennemis de la propagation des lumières, leur oppose l'exemple d'un souverain absolu, le roi de Prusse, qui a ouvert des écoles où il a appelé tous ses sujets sans distinction. « Grâce à Dieu, le peuple anglais peut se faire à lui-même de telles institutions. Votre capitale à elle seule est plus riche que l'empire prussien tout entier. Sa population nombreuse et rapprochée vous facilite les moyens de délibérer ensemble; vous y trouvez à bon marché des leçons, des livres et des professeurs: profitez de tous ces avantages. Union, tel est votre mot d'ordre; et comme le nombre constitue la puissance, j'espère qu'un grand nombre d'autres citoyens imiteront votre bon exemple. Pour moi, je n'entendrai jamais dire, sans le réfuter, que ce désir de s'instruire exprimé par le peuple est une fureur qui passera à la mode d'un moment. Non; ce désir naît de la sagacité naturelle de l'esprit anglais, mûri par le tems et les événemens, et je prédis hardiment que cette ardeur de perfectionnement sera accompagnée de la constance que les nations nos rivales reconnaissent comme un trait du caractère anglais. »

M. Campbell s'assoit au milieu des applaudissemens. La résolution passe à l'unanimité.

M. Wright, banquier, se trouve heureux de faire la seconde proposition: *Qu'une institution soit formée pour des personnes occupées de commerce, dans la partie ouest de la ville, et prenne le nom d'Institution littéraire et scientifique de l'ouest.*

M. Hobbouse se lève pour soutenir cette proposition. « Le tems présent, dit-il, commence une ère nouvelle dans les tems modernes. On a dit que l'instruction est la puissance; mais en supposant que cela ne soit pas, l'instruction est certainement la compagne de la vertu, car elle enseigne aux hommes ce qu'ils gagnent par la vertu, ce qu'ils perdent par le vice. Dans une institution semblable à celle qu'on va fonder, il ne doit pas être question de partis, quoique l'existence des partis puisse être honorable dans un pays libre. Toutes les religions doivent y être accueillies. Des institutions semblables trouveront l'appui des esprits élevés de tous les partis, de tous ceux qui ont à cœur le bien de l'humanité, et qui, dégagés des considérations moins généreuses, marchent noblement en avant sans s'inquiéter s'ils sont récompensés par les applaudissemens de leurs contemporains. »

M. Brougham (le célèbre orateur) considère cette institution sous un point de vue différent. Destinée à ceux qui sont occupés pendant une partie du jour, et libres seulement pendant une autre partie, elle exercera une salutaire influence sur les classes supérieures et sur les oisifs de ces classes: ce sera un aiguillon qui les poussera à se donner une éducation meilleure pour ne pas être dévancés. Cette influence salutaire se fera aussi sentir aux classes laborieuses, c'est-à-dire à ceux qui ont à peine un peu de tems inoccupé; ils y trouveront tout à la fois des encouragemens, des secours et un motif d'émulation; et ceux que la nature aura favorisés viendront se perfectionner dans cette institution moyenne. L'orateur espère apprendre bientôt qu'à l'exemple de la capitale, les autres grandes villes de commerce fonderont de pareils établissemens; les plus grandes d'entre elles en éprouvent le besoin plus encore que Londres.

M. Brougham descend de la tribune en présentant la troisième résolution: *qu'on établisse une bibliothèque dont les livres soient prêtés et circulent de main en main; des salles de lecture et de conversation; des cours pour l'enseignement des langues et des sciences; et des lectures sur les sujets les plus intéressans des sciences et de la littérature.*

G. Grote, écuyer, banquier, fait connaître à l'assemblée qu'une institution semblable, établie dans la cité seulement au printemps dernier, a déjà produit les plus heureux effets, et prospère de jour en jour. Elle a au delà de 674 souscripteurs, et tous les jours elle en acquiert de nouveaux.

Le docteur Birbeck fait une quatrième proposition: *Les membres de l'association contribueront annuellement pour la somme de deux liv. sterl., payable en deux fois, au commencement de chaque semestre. Toutes les personnes qui avant le 24 du mois courant se seront inscrites et auront acquitté leur souscription seront regardées comme membres fondateurs.*

M. Kinnaird appuie la proposition. Il apporte à l'assemblée le témoignage d'une expérience de vingt ans dans les affaires. Il a été conduit à se fier aux personnes employées sous lui en proportion de leur désir de cultiver leur esprit et de perfectionner leur éducation. Il a toujours reconnu dans son établis-

(* Expression d'un poète anglais.

asement que l'instruction et la vertu se tiennent par la main. Pour montrer l'estime qu'il fait d'une institution si utile à la société en général, et à ses propres intérêts comme négociant, il déclare que tous les employés de sa maison auront la faculté d'en être membres à ses propres dépens (*grands applaudissemens.*)

M. P. Moore offre à la société une petite, mais précieuse collection de livres.

Le docteur Mitchell propose que les membres se réunissent dans 15 jours, pour entendre le rapport du comité, et former le règlement de l'institution (*adopté*).

L'assemblée vote des remerciemens à M. Henri Drummond, son digne président, et se sépare un peu après 10 heures. Un grand nombre de personnes se font inscrire comme membres de l'institution. *Du coup.*

COMMERCE.

BOURSE D'ANVERS, du 11 janvier. — EFFETS PUBLICS. — Il ont été très-demandés; les Métalliques sont montés à 92, et les certificats de Naples à 73 3/4.

CHANGES. — L'Amsterdam court s'est placé à 172 p. 0/0 de perte; le Londres et le Hambourg n'ont pas été demandés; le Paris court s'est fait à 47 1/2, il est resté papier, le terme manque; le Francfort court s'est traité à 37 5/8, le papier à terme est resté sans affaires.

MARCHANDISES. — Il s'est vendu environ 500 caisses Havane blond en divers lots de fl. 22 à fl. 23 3/8 en entrepôt; et 35,000 l. bois de Campêche coupe d'Espagne à fl. 5 5/8.

* * Il y a eu hier après-midi une vente publique de tabac Virginie, le peu qui s'est écoulé a été payé de 17 à 25 cents.

BOURSE D'AMSTERDAM, du 9 janvier. — Dette active, 55 1/2 56 1/4 55 1/2 1716. Différée, 15716 1 1716. Bill. de chance, 20 1/2 21 20 3/4. Synd. d'amort., 97 1/2 98 97 3/4. Rentes remb., 87 3/4 88 1/4. Lots dito, 00. Act. de la soc. de comm., 90 3/4 91 3/4 91.

THEATRE DE LIEGE.

Vendredi 13 janvier, n. 13 du 3me. mois de l'abonnement, M. Sathé, acteur-comique, pour répondre à la demande du public, jouera dans 3 pièces. *Le ci-devant jeune homme*, comédie. *Le Dîner de Madelon*, vaudeville. *Werther, ou les égaremens d'un cœur sensible*, vaudeville. Les deux dernières pièces seront précédées d'ouvertures à grand orchestre.

TEMPÉRATURE DU 12 JANVIER.

A 9 h. du mat. 3 au-dessous 0; à 4 h. ap.-midi, 1 d. au-dessus.

ETAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 11 janvier.

Naissances : 2 garçons.

Mariages 8, savoir : entre

Nicolas-Pierre-Joseph Minette, cordonnier, faub. Ste. Marguerite, et Hubertine Minette, marchande, même faubourg, veuve de Jean-Pierre Piette.

Mathieu-Joseph Pagnoul, serrurier, domicilié à Ougrée, province de Liège, et Marie-Elisabeth Montulet, couturière, rue aux Venues, n. 174.

Mathieu Nelis, cordonnier, rue Grasse-Poule, et Anne-Elisabeth Galopin, couturière, rue derrière St. Jean.

Thomas-Hubert Monseur, boulanger, rue Puits-en-Sockl, et Magdelaine Latour, bouchère, rue Fond-Pirette.

George-Elie-Joseph Demiomandre, potier en étain, rue Pierreuse, et Marie-Françoise Renard, couturière, même domicile.

Jean-Joseph Pasques, domestique, faub. Ste. Marguerite, et Marie-Thérèse Dirick, brodeuse, rue derrière St. Thomas.

Pierre Beauduin Barbier, armurier, rue sur les wallis, veuf de Julie Dalerié, et Catherine Thonus, marchande, faub. Vivegnis.

Louis Lambert Joseph Colsole, ouvrier drapier, rue des Ecoliers, veuf d'Anne-Joseph Bihay, et Gertrude Namotte, même rue.

Décès : 2 garçons, 2 filles, 2 hommes, 1 femme; savoir :

Gilles Lavet, âgé de 90 ans, journalier, rue Grande Bèche, n. 1226, célibataire.

François Rousseau, âgé de 81 ans, journalier, rue des Cloutiers, veuf de Marie Catherine Luron, et époux de Marie Jeanne Douffet.

Marie Joseph Maufler, âgée de 55 ans, fileuse, rue St. Eloi, veuve d'Evrard Libeau.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

On demande un Compositeur typographe. S'adresser au bureau de cette feuille.

Samedi 14 janvier 1826, à onze heures du matin, il sera procédé devant le notaire LOUMAYE, à la location aux enchères de plusieurs pièces de terre et prairies appartenant à M. Nihon aîné, demeurant à Liège.

La location aura lieu chez Nicolas Mattelet, propriétaire à Java, commune de Bas-Oha.

Le lendemain 15, à une heure de relevée, le même fera vendre, par le ministère du même notaire, aux enchères et chez le sieur Valange, à Envoz, le taillis croissant sur plusieurs bonniers du bois nommé Floresse, situé au dessus de Java. Argent comptant.

Poissons de mer très frais, canards sauvages et sarcelles, anchois nouveaux à 47 cents le tonneau, au Moriare, rue du Stockis.

PARFONDREY, der.^{re} l'hôtel de-ville a reçu des huitres anglaises.

J. F. PERET, fils, rue Ste. Ursule, à la Balance d'Or, reçoit les jeudi et vendredi de chaque semaine, cabillaux, rivets, élibottes, raies, flottes, etc.

TART, derrière l'Hôtel-de-Ville, a reçu des huitres anglaises très fraîches.

D. BEYNE, fils, négociant, à la Main d'Or, rue Pont-d'He, reçoit à l'instant une quantité de services de table en fil, damassés, à dessins tout nouveaux, qui sont de la plus grande beauté; il en a pour 12 couverts, depuis fl. 38 jusqu'à fl. 50 des Pays-bas le service; pour 18 couverts, depuis fl. 55 jusqu'à fl. 135 des Pays-bas; pour 24 couverts, depuis fl. 95 jusqu'à fl. 200 des Pays-bas; et pour 36 couverts, depuis fl. 200 jusqu'à fl. 125 des Pays-bas.

Le même tient le linge ouvré en fil, ordinaire, depuis 40 cents jusqu'à fl. 1-12 cents des Pays-bas l'aune.

(756) Il s'est égaré un chien d'arrêt, tête brune, tacheté de même, et le bout de la queue blanc. Récompense à celui qui en donnera connaissance au n. 682, derrière St. Denis.

AVIS AUX DAMES.

Orthopédie portative et corsets perfectionnés.

En annonçant son arrivée en cette ville, pour offrir aux dames, nonseulement des corsets perfectionnés, mais encore toutes espèces de mécanismes propres au redressement de la colonne vertébrale des enfans, M. BRETTEL a joint à ces articles des thorachiques garantissant toute espèce de lésion sur la poitrine.

Son arrivée aura lieu dans le courant de la semaine; il ne restera que 4 à 5 jours à l'hôtel d'Hollande, étant attendu en d'autres villes du royaume. Il fait invitation aux dames de vouloir bien de suite faire leurs acquisitions.

Au dépôt de draperie, rue Vinave-d'He, n. 46, on vient de recevoir un assortiment complet de draps cuir de laine pour pantalons d'hiver en différentes couleurs, telles que bleu de cuve, Marengo noir, Américain, Emma; Danaïdes, mousse d'Ipsara, bois mort, couronnement, gris national et mêlé.

Ledit magasin est toujours assorti en draps de toutes qualités et couleurs, depuis 3 fl. 35 cents jusqu'à 22 fl. 70 cents l'aune P.-b.; casimirs en noir, jaune-blanc, écarlate, bleu de cuve et cuir rayé; circassiennes de différentes couleurs à 5 fl. 30 cents l'aune P.-b.; drap croisé, Marengo pour domestiques à 3 fl. 70 cents l'aune id.

Pendant tout le courant de l'hiver, on pourra s'y procurer, en objets confectionnés :

Caricks en vert et couleurs claires; le prix sera fixé d'après la qualité du drap et les garnitures; manteaux (Almaviva) en bronze de 45 à 71 fl. P.-bs; et capottes en castorine, à 14 fl.

Ch. MATHIOLI, n. 777, place St. Lambert, vient de recevoir truffes fraîches du Périgord, pâtés froids de Strasbourg, poulardes du Mans truffées et non truffées, dindes idem, pâtés froids de toute espèce, chevreuils, etc. Il cherche aussi une petite écurie à louer à proximité de la Place-Verte.

A vendre 40 fats de foin placés sur le bord de la Meuse. S'adresser à M. Durant, à Amay.

AVIS.

On offre de céder à un prix très avantageux et aux conditions les plus raisonnables, un beau magasin de musique à Bruxelles, dont il existe des dépôts assez considérables dans six des principales villes du royaume. Ce magasin comprend une très grande quantité d'articles différens, un assortiment complet de toutes les partitions gravées, beaucoup de manuscrits, un très grand nombre de planches d'étain gravées de musique choisie et de bonnes méthodes.

S'adresser au bureau de cette feuille.

(751) Vente d'une partie d'un beau mobilier pour cause de changement de domicile.

Qui aura lieu sous la direction de P.-H.-J. DUVIVIER, entrepreneur de ventes, samedi 14 janvier 1826, aux deux heures de relevée, rue Hors-Château, n. 222, consistant en un superbe poêle à colonne de 3 aunes de hauteur et autres poêles ordinaires, une pendule à jeu d'orgue (ouvrages très-rares), un régulateur avec caisse en acajou, plusieurs secrétaires à tambour et autres, buffet, tapis de pied, plusieurs bons tableaux et gravures, un cabriolet neuf, un cheval de 5 ans, une belle cuisinière en tôle. Environ 2 à 300 bouteilles vin vieux St. Peray; 100 bouteilles de Madère sec; une pièce vin muscat et une quantité d'autres objets trop long à détailler.

Tous ces objets pourront être vus dans la matinée du jour de la vente.

Quartier à louer, rue Féronstrée, n. 742.

Appartement garni à louer, composé de quatre chambres au premier étage, une salle en bas si, ou désire; Marché-Neuf, n. 728.

A louer pour mars prochain, une ferme, près de Liège, commune de Herstal, réunissant, terres, prairies et jardin légumier. S'adresser rue Hors-Château, n. 221.

Une maison avec un vignoble à louer pour un long bail, situés à St-Léonard, près de Huy, paroisse St-Remy; joignant au sud à M. Deveaux et au nord à Joris, tenu par M. Lamalle, qui a fini son bail.

S'adresser pour les conditions à M. Fossoul, rue Féronstrée, n. 701, à Liège.